

PRÉTENTIONS

SOUTENUES JUSQU'À CE JOUR

par les propriétaires

DES MAISONS DÉMOLIES

EN 1794,

DANS LE QUARTIER DE BOURGNEUF.

Lyon, en 1793, avait résisté, les armes à la main, à la Convention nationale. Vaincue dans cette lutte disproportionnée, la seconde ville de la République fut condamnée à perdre son nom, à être rasée; sur ses ruines, devait s'élever une colonne portant ces mots : *Lyon fit la guerre à la liberté, Lyon n'est plus.*

Un arrêté des représentants du peuple en mission à *Commune-Affranchie*, daté du 22 vendémiaire an 2, ayant ordonné la démolition de près de 150 maisons,